

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 10<sup>e</sup> jour d'avril 2018, à 19h30, à la salle du Conseil au 45 rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Antonin Brunet      François Routhier    Angèle Bastien  
Richard David      Josée St-Louis      Line Quevillon

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Denis Légaré, Madame Mylène Groulx, directrice générale est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée

**2018-04-81      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Législation**
  - 3.1 Achat du terrain – portant le matricule no. 7669-16-1949
- 4. Questions des contribuables**
- 5. Levée de la session**

**2018-04-82      ACHAT DU TERRAIN – PORTANT LE  
MATRICULE NO. 7669-16-1949**

CONSIDÉRANT que le propriétaire du terrain sis à la route 309 (près de la salle de quilles) a manifesté son intention de vendre sa propriété

CONSIDÉRANT que monsieur Edde offre ledit terrain à la municipalité étant donné que nous avons fait l'acquisition du terrain adjacent sa propriété (dans le but d'installer une patinoire)

CONSIDÉRANT que monsieur Edde accepte de vendre son terrain au montant de 10,000.00\$

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Antonin Brunet  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil se porte acquéreur du terrain de monsieur Edde portant le matricule no. 7669-16-1949 au montant de 10,000.00\$

QU' une partie de la dépense soit prise dans le compte # 55-15901-000 « fonds de parc et terrain de jeux, soit 5365\$ et la balance dans le compte de banque courant

ET QUE le conseil autorise la notaire Me Katia Carrière-Proulx a procéder au transfert de titre pour ladite propriété et mandate la directrice générale, madame Mylène Groulx ainsi que le maire, monsieur Denis Légaré a signer tout document pour finaliser la transaction

## **QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

### **2018-04-83 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien  
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée 19 h 04

## **MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Par .....  
Mylène Groulx, directrice générale

Par .....  
Denis Légaré, maire